

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 20 novembre 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20241120-4172

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale, à participer à titre de représentante du maire, à la rencontre nationale Libanaise organisée par les Kataeb Libano-Canadiens de Montréal, le 29 novembre 2024 à Laval, au montant de 150 \$.

(CT:1824859)
(SD-2024-5946)

CE-20241120-4173

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 621

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Yvon Dubois, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 10 800 \$ le lot 2 072 621 du cadastre du Québec, d'une superficie de 4 412,9 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 20);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1821783)
(SD-2024-5538)



CE-20241120-4174

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 10 800 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 072 621 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 20);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1821783)
(SD-2024-5538)

CE-20241120-4175

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Enrico Gariup et Mme Guylaine Leclerc, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 22 800 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 1 602 695 du cadastre du Québec, d'une superficie de 23,3 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 10 juillet 2024 sous le numéro 7527 de ses minutes, selon les termes et conditions mentionnés à la promesse de création de servitude, nécessaire pour protéger une conduite municipale enfouie;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1823489)
(SD-2024-5742)

CE-20241120-4176

ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR DE LA VILLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Normand Girard et Mme Céline Prévost,



leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 23 900 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 1 602 699 du cadastre du Québec, d'une superficie de 87,1 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 10 juillet 2024 sous le numéro 7527 de ses minutes, selon les termes et conditions mentionnés à la promesse de création de servitude, nécessaire pour protéger une conduite municipale enfouie;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1823489)
(SD-2024-5742)

CE-20241120-4177

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense au montant de 46 700 \$, financée à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, pour défrayer l'acquisition de servitudes permanentes sur une partie des lots 1 602 695 et 1 602 699 du cadastre du Québec, nécessaires pour protéger une conduite municipale enfouie;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1823489)
(SD-2024-5742)

CE-20241120-4178

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATIONS -
CONSEIL DES LAVALLOISES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Mmes Yvonne Sesonga et Mouni Alili pour agir à titre de membres indépendantes au sein du Conseil des Lavalloises, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-5975)



CE-20241120-4179

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT -
NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF FONDS PLACE-DU-
SOUVENIR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la nomination de M. Yves Blanchard à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir, et ce, à compter du 10 janvier 2025, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-5976)

CE-20241120-4180

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATIONS -
COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer MM. Jean-Pierre Beaupré et Moussa Seck pour agir à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif en environnement, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-5979)

CE-20241120-4181

APPROBATION - PROLONGATION DE MANDAT - COMITÉ
CONSULTATIF AD HOC SUR LA LANGUE FRANÇAISE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la prolongation du terme du mandat du Comité consultatif ad hoc sur la langue française pour une période additionnelle de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2025.

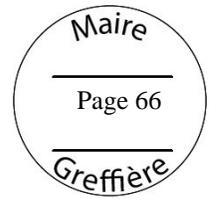
(SD-2024-6047)

CE-20241120-4182

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 6 novembre 2024 à 9 h.



(SD-2024-5965)

CE-20241120-4183

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 6 novembre 2024 à 9 h 16.

(SD-2024-5965)

CE-20241120-4184

DÉPÔT - ACHATS DE PLACEMENTS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport du Service des finances daté du 25 octobre 2024 concernant les achats de placements en compte placement pour le mois d'octobre 2024 pour le Fonds général.

(SD-2024-5884)

CE-20241120-4185

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière adjointe du 14 octobre et du 13 novembre 2024 concernant des déboursés de 131 229 499,55 \$.

(SD-2024-6028)

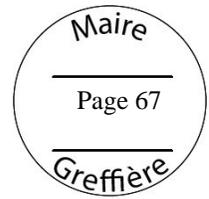
CE-20241120-4186

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2475

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de rénovation pour les bureaux de vie de quartier au 6500, boulevard Arthur-Sauvé;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.



(SD-2024-3223)

CE-20241120-4187

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2689

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels pour la réalisation d'études de stratégies de gestion du stationnement au centre-ville de Laval;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5297)

CE-20241120-4188

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2697

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services de vérification pré-emploi;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5468)

CE-20241120-4189

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2551

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2551, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le contrat de service d'un entrepreneur général et spécialisé en systèmes CVCA pour divers travaux sur demande, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:



Ventilabec inc.
398 931,64 \$.

(CT:1821886)
(SD-2024-5550)

CE-20241120-4190

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2418

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2418, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels sur demande d'une firme de laboratoire en sol pour le contrôle qualitatif lors des travaux d'entrées de service, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe ABS inc.
317 388,49 \$.

(CT:1822091)
(SD-2024-5579)

CE-20241120-4191

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2760

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels pour la préparation de l'avant-projet préliminaire et définitif, de la conception, des plans et devis ainsi que le soutien technique durant les travaux de construction de la conduite maitresse d'aqueduc pour la desserte de l'est de l'île;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5598)

CE-20241120-4192

OCTROI - CONTRAT DOS-2758

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'octroyer le contrat DOS-2758, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de licences pour l'abonnement au catalogue de formation IlluxiCampus, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Intelligence Illuxi inc.
38 640,80 \$.

(CT:1822244)
(SD-2024-5600)

CE-20241120-4193

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2789

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2025, groupe 1;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5740)

CE-20241120-4194

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2567

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'articles vestimentaires, modèle 5.11 ou équivalents, vêtements tactiques;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5754)

CE-20241120-4195

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2639



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2639, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de déneigement et de déglçage des stationnements municipaux, d'accès aux bâtiments et de divers sentiers, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

G. Lavoie et fils inc.
item 1: 46 564,88 \$
item 2: 198 331,88 \$;

Transport Danny Montreuil inc.
item 3: 95 544,23 \$
item 13: 113 135,40 \$
item 22: 517 387,50 \$;

9115-7883 Québec inc., faslrs Sig-Nature
item 4: 210 059,33 \$
item 5: 169 365,07 \$
item 9: 41 046,08 \$
item 10: 16 563,30 \$
item 11: 23 323,83 \$
item 12: 98 379,51 \$
item 14: 162 080,26 \$
item 15: 113 825,25 \$
item 17: 389 420,33 \$
item 18: 137 625,08 \$
item 20: 233 928,14 \$
item 21: 128 139,64 \$;

Embellissements Roli-Vert inc.
item 6: 13 618,79 \$
item 7: 33 975,11 \$
item 8: 92 971,08 \$
item 19: 15 504,38 \$;

Les Serres Sylvain Cléroux inc.
item 16: 27 594 \$.

(CT:1823935)
(SD-2024-5825)

CE-20241120-4196

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2602

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels en architecture pour les travaux de



construction d'un pavillon d'accueil et d'une scène permanente extérieure à la berge des Baigneurs;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5828)

CE-20241120-4197

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2603

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels en génie électrique, en mécanique et des télécommunications pour les travaux de construction d'un pavillon d'accueil et d'une scène permanente extérieure à la berge des Baigneurs;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5829)

CE-20241120-4198

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2604

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels en génie civil et structure pour les travaux de construction d'un pavillon d'accueil et d'une scène permanente extérieure à la berge des Baigneurs;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5830)



CE-20241120-4199

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2792

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux d'infrastructures souterraines 2025, de reconstruction de conduites d'aqueduc, d'égout, de trottoirs, de préliminaires de rue, de pavages et d'éclairage, sur les rues Forget, des Sables, Valiquette et le boulevard Dagenais Est, groupe 1;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5874)

CE-20241120-4200

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2769

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de sécurisation et d'embellissement du boulevard Saint-Martin, du boulevard des Laurentides à l'avenue de la Mauricie;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5876)

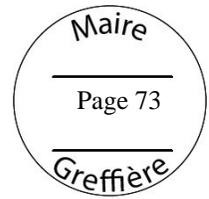
CE-20241120-4201

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2753

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de construction d'un réservoir de rétention sanitaire à l'ouvrage Cartier, incluant la reconstruction du terrain de soccer-football;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel



d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5877)

CE-20241120-4202

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2787

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de mesures d'apaisement de la circulation par la construction de dos d'âne sur diverses rues de la Ville de Laval;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5928)

CE-20241120-4203

APPROBATION - OFFRE DE PRÊT - LOGICOMPTE K.D. INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'offre de prêt à intervenir entre Ville de Laval et Logicompte K.D. inc. concernant le versement d'un prêt au montant de 62 500 \$, dont la demande a été approuvée par le Comité d'investissement conjoint (CIC) le 30 octobre 2024;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1824176)
(SD-2024-5842)

CE-20241120-4204

ADOPTION - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 3 184 093

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;



ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble PPCMOI qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre l'usage «Vente au détail de véhicules automobiles neufs et usagés (5511)» sur le lot 3 184 093 du cadastre du Québec, situé au nord du 2855, rue Étienne-Lenoir, et plus spécifiquement:

d'autoriser l'usage principal «Vente au détail de véhicules automobiles neufs et usagés (5511)» du groupe d'usages «Commerce et service reliés à l'automobile (C5)»;

d'autoriser une aire d'entreposage extérieur dans la cour latérale droite malgré l'absence d'une clôture opaque d'une hauteur minimale de 1,8 mètre le long de la limite de l'aire d'entreposage qui est parallèle à la ligne avant de terrain;

de considérer la totalité de la partie végétalisée d'un ouvrage de gestion des eaux de ruissellement dans le calcul du pourcentage minimal de surface végétale exigé pour le terrain, malgré qu'il soit clôturé sur plus de 75 % de son périmètre;

d'autoriser que la partie du talus dont la hauteur minimale doit être de 2 mètres, soit à une distance supérieure à 3 mètres de la ligne latérale droite en raison de la présence d'une servitude en faveur de la Ville qui empêche l'aménagement du talus à proximité de cette ligne;

d'autoriser que la partie du talus dont la hauteur minimale doit être de 2 mètres soit à une distance supérieure à 3 mètres de la ligne latérale gauche à cause de la présence d'une partie du bassin de bio-rétention aménagée le long de cette ligne, en raison des volumes requis de ce bassin et de l'impossibilité d'aménager une partie de celui-ci le long de la ligne latérale droite;

d'autoriser qu'un versant du talus de la bande tampon ne respecte pas la pente maximale prescrite;

de ne pas appliquer la proportion maximale de terrain en surface carrossable, alors que la proportion maximale prescrite est fixée à 30 %;

de ne pas assujettir le projet à la procédure relative au PIIA de la section 5 du chapitre 1 du titre 8 du Règlement numéro CDU-1 (vitrine autoroutière);

conditionnellement à ce que:

une proportion minimale de 25 % du terrain soit en surface végétale;



une plantation d'arbres soit réalisée dans les aires d'étalage et d'entreposage extérieurs de manière à ce que le couvert d'arbres, une fois à maturité, forme une canopée couvrant un minimum de 40 % de la surface de l'ensemble des cases aménagées pour l'étalage et l'entreposage de véhicules et que, pour l'application de cette condition, la canopée projetée soit validée sur plan en fonction des diamètres indiqués à l'annexe I du Règlement CDU-1 et, au besoin, de la règle prescrite à l'article 395 de ce même règlement;

une clôture opaque d'une hauteur minimale de 1,8 mètre soit installée le long de la ligne arrière du terrain;

l'usage «Service de débosselage et de peinture d'automobiles (6413)» à titre d'usage principal, additionnel ou accessoire ne soit pas exercé sur le terrain;

l'aménagement du terrain, incluant la bande tampon, soit réalisé conformément aux documents numéro 1 et 2 cités ci-après, en considérant que toute modification mineure subséquente à l'approbation de la présente résolution n'aura pas à faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation de PPCMOI;

l'architecture soit réalisée conformément au document numéro 3 cité ci-après, en considérant que toute modification mineure subséquente à l'approbation de la présente résolution n'aura pas à faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation de PPCMOI, notamment les matériaux peuvent être de marques différentes à ceux montrés en étant équivalents et peuvent être de couleurs similaires à celles montrées;

l'éclairage du site soit réalisé conformément au document numéro 4 cité ci-après, en considérant que toute modification mineure subséquente à l'approbation de la présente résolution n'aura pas à faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation de PPCMOI;

les documents suivants font partie intégrante de la présente résolution:

document numéro 1 réalisé par «Agence Relief Design» portant le titre «Rivian - Présentation au CCU - Architecture de paysage / 17 juin 2024 - Montoni», 11 pages;

document numéro 2 réalisé par «Équipe Laurence - ingénierie civile» portant le titre «Montoni - Rivian Laval», numéro de dossier 25-29901, plan numéro PT-01, daté du 22 mai 2024 et dessiné par F. Lacroix, ing., 1 page;

document numéro 3 constitué du cahier de présentation incluant l'architecture réalisé par DKA, portant le titre «CCLII - Rivain», numéro de dossier 22091, phase «Présentation CCU/PPCMOI - révision 03», daté du 22 mai 2024, 40 pages;

document numéro 4 intitulé «Étude d'éclairage 02 Rev 1 - Rivian Stationnement», daté du 1er mai 2024, réalisé par Franklin Empire inc., 3 pages.

(SD-2024-5141)



CE-20241120-4205

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION - ADOPTION DU PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 3 184 093

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au 5 décembre 2024 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2024-5141)

CE-20241120-4206

APPROBATION - LETTRE AUX CITOYENS - ADOPTION DU PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 3 184 093

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le projet de lettre à expédier aux citoyens à inviter à l'assemblée publique de consultation concernant ce projet de résolution ainsi que le plan et la liste des adresses de ces citoyens.

(SD-2024-5141)

CE-20241120-4207

PROCÉDURES JUDICIAIRES - LOT 1 099 526

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 099 526 du cadastre du Québec, situé au 6482, rue des Cygnes, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-5334)

CE-20241120-4208

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LES IMMEUBLES SÉLECTION INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro



CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-37 de Les Immeubles Sélection inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur le lot 6 480 195 (lot projeté 6 643 091) du cadastre du Québec, l'aménagement d'aucune bande tampon en bordure de la ligne latérale gauche de lot, alors qu'une bande tampon de type C est prescrite, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-265.

(SD-2024-5676)

CE-20241120-4209

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
CARMELA FANELLI ET ANGELO PUPO

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-43 de Mme Carmela Fanelli et M. Angelo Pupo, propriétaires, à l'effet d'autoriser, sur le lot 2 000 761 du cadastre du Québec, 1440, place d'Arvida, une marge arrière de 5,6 mètres au lieu de 6 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-266.

(SD-2024-5678)

CE-20241120-4210

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - DAVIO
PALLOTTA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-73 de M. Davio Pallotta, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 1 391 273 du cadastre du Québec, 6287, boulevard Lévesque Est, une marge avant de 38,15 mètres au lieu d'une marge avant maximale de 10 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-267.

(SD-2024-5679)

CE-20241120-4211

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
DÉVELOPPEMENTS 247 CURÉ LABELLE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro



CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-74 de Développements 247 Curé Labelle inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble situé sur le lot 1 594 784 du cadastre du Québec, boulevard Curé-Labelle, de ne pas masquer à partir d'une ligne avant de terrain au moyen des éléments mentionnés aux paragraphes 1 à 3 du 1er alinéa de l'article 534 du CDU-1, l'aire de chargement et de déchargement située en cour latérale gauche, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-268.

(SD-2024-5680)

Au point 43.7 de l'ordre du jour, la conseillère Christine Poirier déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20241120-4212

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LES RÔTISSERIES ST-HUBERT LTÉE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-75 de Les rôtisseries St-Hubert Ltée, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble situé sur le lot 1 067 651 du cadastre du Québec, 1111, boulevard des Laurentides:

l'installation d'une enseigne affichant le menu d'un service de restauration d'une superficie de 2,04 mètres carrés, alors qu'un maximum de 1,5 mètres carrés est prescrit;

l'installation d'une enseigne affichant le menu d'un service de restauration d'une hauteur de 1,9 mètre, alors qu'un maximum de 1,8 mètre est prescrit;

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-269.

(SD-2024-5681)

CE-20241120-4213

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9508-4570 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-78 de 9508-4570 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 4 306 365 du cadastre du Québec, 1547, rue Joinville, l'aménagement de portes de garage représentant 40 % de la largeur de la façade, au lieu



d'un maximum de 25 %, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-270.

(SD-2024-5682)

CE-20241120-4214

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9508-4570 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0114 de 9508-4570 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 4 306 365 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-274.

(SD-2024-5685)

CE-20241120-4215

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - LES IMMEUBLES SÉLECTION INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0132 de Les immeubles Sélection inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur la partie du lot 6 480 195 (lot projeté 6 643 091) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-279.

(SD-2024-5692)

CE-20241120-4216

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - DÉVELOPPEMENTS 247 CURÉ LABELLE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0104 de Développements 247 Curé Labelle inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 6 étages sur le lot 1 594 784 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-273.

(SD-2024-5695)



CE-20241120-4217

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - DÉVELOPPEMENTS 247 CURÉ LABELLE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-25 de Développements 247 Curé Labelle inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 16 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'un bâtiment isolé de 116 logements sociaux sur le lot 1 594 784 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-272.

(SD-2024-5706)

CE-20241120-4218

REMPLACEMENT CADASTRAL - FIDUCIE GUY GIROUARD -
PL-2024-109

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 85 800 \$.

(SD-2024-5900)

CE-20241120-4219

REMPLACEMENT CADASTRAL ET ENGAGEMENT À CÉDER
- LOT 6 571 832 - PL-2023-125

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 663 383 \$ et la contribution aux fins de parcs par la cession du lot 6 571 832 du cadastre du Québec;

d'accepter le transfert de propriété suite à l'engagement signé par Les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception Province Marie-Reine-du-Monde, ses représentants, successeurs ou ayants droit, le 14 juin 2024, par lequel celui-ci s'engage à céder gratuitement à la Ville le lot 6 571 832 du cadastre du Québec à des fins de parcs;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'avis du greffier ou l'acte de cession requis pour le lot 6 571 832 dudit



cadastre;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5915)

CE-20241120-4220

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 255 390 - PL-2023-144

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 103 500 \$.

(SD-2024-5943)

CE-20241120-4221

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 628 855 - PN-2024-0145

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 57 300 \$.

(SD-2024-5952)

CE-20241120-4222

PROCÉDURES JUDICIAIRES - LOT 1 730 599

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 730 599 du cadastre du Québec, situé sur le boulevard Chomedey, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-5981)

CE-20241120-4223

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT ACCEPTÉE - PATRICIO MEZA HUERTA



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-23 de M. Patricio Meza Huerta, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement au sous-sol d'une habitation de 2 logements sur le lot 1 472 682 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-291.

(SD-2024-5997)

CE-20241120-4224

**DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - ADAM NASH**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-26 de M. Adam Nash, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement au sous-sol d'une habitation de 2 logements sur le lot 1 168 450 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-292.

(SD-2024-5998)

CE-20241120-4225

**DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - ANNA GEORGALOU BOUBARIS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-27 de Mme Anna Georgalou Boubaris, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement au sous-sol d'une habitation de 2 logements sur le lot 1 190 697 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-293.

(SD-2024-6000)



CE-20241120-4226

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 3803767
CANADA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0144 de 3803767 Canada inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 6 étages sur les lots 1 406 332 et 1 406 353 (lot projeté 6 619 971) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-296.

(SD-2024-6005)

CE-20241120-4227

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9433-
2277 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0156 de 9433-2277 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la rénovation d'un bâtiment commercial de 2 étages sur le lot 1 220 098 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-298.

(SD-2024-6008)

CE-20241120-4228

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - LUISA
BRITO ET RICHARD TREMBLAY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0021 de Mme Luisa Brito et M. Richard Tremblay, propriétaires, à l'effet de permettre la rénovation d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 1 082 676 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-299.

(SD-2024-6009)

CE-20241120-4229

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - DAVID
BOURDEAU



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0127 de M. David Bourdeau, propriétaire, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale contiguë de 2 étages sur le lot 1 099 398 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-300.

(SD-2024-6010)

CE-20241120-4230

**ADOPTION - RÉOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT
1 442 681**

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter une résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre l'ajout d'un 3e logement et de régulariser l'aménagement des aires de stationnement et des entrées charretières sur le lot 1 442 681 du cadastre du Québec, situé aux 208-210, 92e Avenue, et ce, afin de permettre:

au plus 3 logements au lieu d'un seul logement;

une aire de stationnement extérieure de type «allée privée» alors qu'une telle aire de stationnement n'est pas autorisée pour une habitation de 3 logements;

au plus 2 entrées charretières au lieu d'une seule entrée charretière;

une largeur maximale d'entrée charretière de 5,6 mètres au lieu de 5,5 mètres pour une seule des 2 entrées charretières.

(SD-2024-6023)

CE-20241120-4231

**ADOPTION - RÉOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT
3 512 220**

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter une résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire pour la récupération de contenants consignés et d'un conteneur de stockage sur le lot 3 512 220 du cadastre du Québec, situé au 1100, boulevard de l'Avenir, et ce, afin de permettre:

un bâtiment accessoire à l'usage commercial;

l'utilisation d'un conteneur à des fins de bâtiment accessoire;

l'acier peint comme matériau de revêtement extérieur du bâtiment accessoire;

l'entreposage de matières résiduelles à l'extérieur;

l'installation d'un conteneur de type transroulier à l'extérieur;

l'installation d'un conteneur de type transroulier sur des rails au lieu d'être déposé sur une dalle de béton armé et d'être entouré d'un enclos composé d'une clôture opaque ou d'un muret;

conditionnellement à ce que:

le bâtiment accessoire soit implanté uniquement sur la partie du lot 3 512 220 du cadastre du Québec identifiée sur le plan numéro CEG1141003-16_007 à titre de «territoire d'application» et joint à cette résolution pour en faire partie intégrante;

20 bacs de plantations en béton coulé et plantés de végétaux soient installés et maintenus autour du bâtiment accessoire et du conteneur.

(SD-2024-6026)

CE-20241120-4232

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le remplacement des panneaux d'interdiction de



stationnement sur la rue du Couvent par des panneaux d'interdiction d'arrêt, du côté est de la rue du Couvent, entre le boulevard Saint-Martin et la rue Saint-Thomas, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/058 préparés par le Service de l'ingénierie le 12 mars 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-1616)

CE-20241120-4233

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSOLUTIONS
ABROGÉES - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE
RÈGLEMENT L-13042**

ATTENDU QUE, par les résolutions CM-20230912-874 et CM-20230912-888, le conseil municipal prenait acte du projet de Règlement numéro L-13042 concernant certaines occupations temporaires de la voie de circulation et donnait un avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil, ce règlement sera présenté pour lecture et adoption;

ATTENDU QU'un nouveau projet de règlement visant le même sujet, soit le Règlement numéro L-13087, a été adopté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'abroger les résolutions CM-20230912-874 et CM-20230912-888.

(SD-2024-3927)

CE-20241120-4234

**APPROBATION - ACCORD DE SUBVENTION - FÉDÉRATION
CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'accord de subvention à intervenir entre la Ville de Laval et la Fédération canadienne des Municipalités (FCM) concernant le projet de pavage perméable afin de réduire le volume d'eau de ruissellement à traiter sur la rue Leclair à Laval, et ce, dans le cadre du Fonds municipal vert (FMV)), volet projet pilote: qualité des eaux, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), au montant maximal de 355 250 \$;



d'autoriser la directrice du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis en lien avec cette entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit accord.

(SD-2024-5314)

CE-20241120-4235

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation indiquant une interdiction d'entrée à la traverse sud de l'intersection du boulevard Sainte-Rose et de la 27^e Avenue, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/252 préparés par le Service de l'ingénierie le 25 octobre 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-5813)

CE-20241120-4236

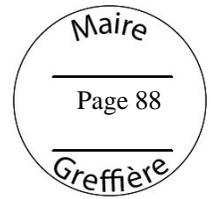
**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
AVENANT À L'ENTENTE - COUREURS DE BOISÉS DE
VIMONT-AUTEUIL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'avenant à l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et les Coureurs de boisés de Vimont-Auteuil visant à augmenter la contrepartie de la Ville d'un montant de 5 173,88 \$, taxes incluses, par année pour toute la durée de l'entente, et ce, aux conditions mentionnées dans l'avenant;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1823745)
(SD-2024-5509)



À 9 h 15, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière